

Avis de constitution

SOCIETE « KALDIS CONSTRUCTION SARL »

Siège ABIDJAN, COCODY AKOUEDO PALMERAIE
ZONE ATCI, BO22, LOT : 480, ILOT : 44, Lot 480, Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 09/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KALDIS CONSTRUCTION SARL »

Objet : • BTP (CONSTRUCTION, BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS)
• TRAVAUX DE RENOVATION ET DE REHABILITATION

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY AKOUEDO PALMERAIE
ZONE ATCI, BO22, LOT : 480, ILOT : 44, Lot 480, Ilot 44

Dirigeant(s) M FIEMAHE AKEMANN KHALEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06204 du 25/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37691/GTCA/RC/2025 du 25/06/2025

